



TOURNOIS INTERNES 2011

FIDE n° en cours (pour tous)

FIDE n° en cours (réservé aux jeunes)

RÈGLEMENT

Il est organisé pour les membres de Colmar Échecs, à jour de leur cotisation pour la saison 2010-2011, deux tournois internes. Un tournoi (FIDE n° en cours) ouvert à tous, et un tournoi (FIDE n° en cours) réservé aux jeunes (jusqu'à minimales inclus). Chaque membre ne pourra s'inscrire qu'à un seul des deux tournois.

Caractéristiques des deux tournois : Système suisse – 7 rondes

Cadence "Fischer" : 1 h 30 + 30 s par coup – Départage système Buchholz, Cumulatif, Performance

Droits d'inscription : néant - Prix : néant (lots par catégories pour le tournoi jeunes)

Ces deux tournois sont homologués Fide et seront comptabilisés pour le classement Elo de mai 2011.

Organisateur : **Jacques Mathis** – jacques.mathis@sfr.fr – Arbitre : **Denis Vouin** – denis.vouin@laposte.net

Lors de votre inscription, vous indiquerez une adresse électronique et/ou un numéro de téléphone auquel vos adversaires pourront vous joindre. Ces coordonnées seront transmises à tous les participants.

DATE LIMITE POUR JOUER CHAQUE RONDE

Ronde 1 - samedi 18 décembre 2010 à 14 h

Ronde 3 - samedi 22 janvier 2011 à 14 h

Ronde 5 - samedi 19 février 2011 à 14 h

Ronde 7 - samedi 26 mars 2011 à 14 h

Ronde 2 - samedi 8 janvier 2011 à 14 h

Ronde 4 - samedi 5 février 2011 à 14 h

Ronde 6 - samedi 12 mars 2011 à 14 h

*N'hésitez pas à vous mettre d'accord avec votre adversaire pour jouer **AVANT** la date limite.*

Les appariements sont publiés environ deux semaines avant la date de la ronde. Ils sont envoyés par courrier électronique à tous les participants et consultables sur le site www.colmarechecs.com (rubrique « Tournoi interne »).

Les joueurs peuvent se mettre d'accord pour jouer leur partie **AVANT** la date prévue (par exemple aux horaires d'ouverture du club : le samedi à 14 h ou le vendredi à 20 h, ou à toute autre date et lieu à leur convenance).

Le résultat doit être communiqué dès la fin de la partie, par les deux joueurs, à l'arbitre : denis.vouin@laposte.net ou, pour ceux ne disposant pas d'adresse électronique, au 03 89 24 58 93 ou 06 45 76 11 69 (si non-réponse, laisser un message).

Si la partie n'a pas été jouée **AVANT** la date limite prévue (voir tableau ci-dessus) elle aura lieu dans les conditions « normales » d'un tournoi ; en particulier, le délai pour arriver devant l'échiquier est – comme le stipule la FFE pour les compétitions individuelles – d'**une demi-heure**. Si la partie est jouée à la date « normale », le résultat sera transmis à l'arbitre par l'animateur du samedi.

Les résultats non transmis le dimanche (lendemain de la ronde) à midi seront comptabilisés **forfaits**.

Les règlements de la FIDE et de la FFE, y compris la Charte du joueur d'échecs s'appliquent.
(<http://www.echecs.asso.fr/LivreArbitre/Charte.pdf>)